

Mandat du groupe de travail technique

Boîte à outils pour les actions anticipées dirigées au niveau local

Objet

Cet outil est destiné à établir un accord au sein d'un groupe de travail inter-partenaires ou d'un groupe de travail technique.

La création d'un groupe de travail inter-partenaires ou d'un groupe de travail technique (entre plusieurs régions) permettant d'identifier et de partager les connaissances et les ressources existantes, et de déterminer les mesures à prendre pour la participation des OSC avec des communautés, et la collaboration avec les agences techniques et donatrices mandatées, est essentielle pour la localisation et l'amélioration de l'alerte et de l'action précoces. Il est suggéré d'organiser en ligne des réunions trimestrielles entre les partenaires et de mettre en place une plateforme en ligne où échanger et communiquer les connaissances acquises. Le groupe devrait se concentrer sur le repérage et la communication des approches, de l'apprentissage, des bonnes pratiques, des réussites et des ressources liés à la participation à des actions anticipées dirigées au niveau local. Il devrait être composé d'un nombre égal d'hommes et de femmes.

Directives

Élaborer un document, signé par toutes les parties concernées, qui reprend les informations suivantes. L'information est une suggestion. Des informations complémentaires peuvent être ajoutées ou les informations proposées peuvent être modifiées ou supprimées, selon la décision des membres du groupe de travail.

Nom du groupe

Xxx

Objectif Permettre aux organisations participantes de planifier et d'entreprendre en collaboration des actions convenues afin de mettre en œuvre une action anticipée dirigée au niveau local.

Résultats

1. Les connaissances et les compétences sont communiquées au sein du groupe de travail, ce qui alimente la conception des approches et permet de développer des outils et des ressources ;
2. Les connaissances acquises sont partagées et documentées par les membres du groupe de travail en vue d'une utilisation dans le cadre d'un plaidoyer collectif ;
3. Les connaissances acquises sont communiquées à travers les réseaux internes et externes ;
4. Des relations sont développées avec les acteurs travaillant sur ce sujet.

Composition (peut inclure)

Membres du groupe central :

1. Organisation de la société civile (OSC) et organisation non gouvernementale (ONG) ;
2. Experts de l'autorité de gestion des catastrophes, spécialisés en planification des interventions d'urgence et d'alerte précoce – action précoce ou action anticipée ;
3. Experts en systèmes d'alerte précoce et de prévision, notamment les départements de météorologie, experts en analyse des risques ;
4. Représentants des autorités locales.

Participation sur invitation pour des sujets spécifiques :

5. Représentants de la communauté (tenant compte du genre, du sexe, de l'âge, du statut socio-économique, de l'orientation sexuelle, de l'identité de genre, des capacités physiques), notamment les comités communautaires de gestion des risques de catastrophe, les premiers intervenants, les bénévoles ;
6. Experts et praticiens de la réponse aux crises menée par les survivants et la communauté (RMC ou sclr pour le sigle anglais) pour des modules RMC spécifiques ;
7. Parties prenantes et experts en matière de programmes de trésorerie (avec un accent particulier sur les microcrédits communautaires / les transferts monétaires de groupe) ;
8. Agences donatrices / détenteurs de fonds.

Tâches

- Examiner collaborativement des outils et des ressources ;
- Engager des experts pour fournir la valorisation des apports de connaissances et de compétences ;

- Recueillir les connaissances acquises – appliquer la « récolte des résultats » (outcome harvesting) ;
- Repérer et développer des « histoires d'impact » ;
- Planifier collaborativement et élaborer des procédures, plans de plaidoyer et actions ;
- Actualiser régulièrement les informations sur les actions, l'apprentissage, les ressources, les outils, les meilleures pratiques, les difficultés, les succès et les histoires d'impact en utilisant les plateformes d'apprentissage par l'action anticipée (c'est-à-dire le Pôle d'anticipation) et les médias sociaux.

Modalités pratiques et logistique

- Heure et lieu des réunions ;
- Fréquence des réunions ;
- Durée approximative des réunions ;
- Toute autre information importante.

Signatures

Nom, fonction, organisation, date, signature

Remerciements

[Locally Led Anticipatory Action Guide and Toolkit \[Guide et boîte à outils pour l'action anticipée dirigée au niveau local\]](#) a été rédigé par Chris Ball, directeur de [Bounce Back Resilience Ltd](#) et conseiller humanitaire en matière de RRC et de changement climatique pour Diakonie Katastrophenhilfe. Il a été élaboré sur la base des connaissances acquises au cours du projet Un leadership local pour un impact mondial, mis en œuvre en partenariat avec [Diakonie Katastrophenhilfe](#), [CARD](#), [CEDES](#), [SAF/FJKM](#) et [GNDR](#) ; et soutenu par des fonds de la République fédérale d'Allemagne par l'intermédiaire du [Ministère fédéral allemand de la coopération économique et du développement](#) (BMZ).